

**E**n terre andennaise, les carrières ont toujours été un sujet sensible. Et pour cause. D'une part, l'activité d'extraction et les nuisances qu'elle peut engendrer suscitent des levées de boucliers à chaque nouveau projet. D'autre part, le sous-sol exceptionnel d'Andenne, qui est une véritable curiosité en Wallonie pour les scientifiques, explique que près de 11 % du territoire communal total soit repris en zone d'extraction au plan de secteur. Que faire de ces terrains une fois qu'ils auront été exploités ? Claude Eerdekens a mis ses services sur le coup voici plusieurs mois. Un document de travail réalisé par Pavlos Corexenos, du service d'urbanisme et qui a fait ses classes chez Bernadette Mérenne à l'ULG, est prêt à atterrir prochainement sur la table du collègue.

**1 La genèse.** Au Mipim à Cannes, ce grand salon international qui présente de grands projets immobiliers, le bourgmestre

Claude Eerdekens (PS) est tombé sur des esquisses de reconversion de carrières en Ukraine. Ce dont nous avons déjà fait écho dans nos colonnes. Des projets souvent très « bling-bling » et pharaoniques, mais qui ont néanmoins donné plein d'idées au maître. C'est la méthode imaginée dans une optique de reconversion qui l'intéresse. Aujourd'hui, il a un accord de principe des carriers.

**2 Lhoist, Carmeuse et C<sup>ie</sup>.** L'infographie ci-dessus montre donc l'ensemble du territoire communal. Toutes les parties colorées correspondent à des terrains en zone d'extraction au plan de secteur, leur couleur spécifique renvoyant à leur propriétaire. Les cercles autour des sites classent ces derniers en fonction du délai imaginé pour une reconversion. Certains points méritent une attention particulière. L'énorme poche bleue autour de Namêche est bien sûr le fief du groupe Lhoist (Dolomies). Derrière Les Carrières Les Petons se

dessinent évidemment Solvay et Mâle Plume.

**3 L'avenir des carrières.** Les zones d'extraction à Andenne, ce sont 10,9 % du territoire, soit 941 hectares. Du très lourd. Par ailleurs, la Conférence permanente du développement territorial, un consortium d'universités, prévoit pour Andenne une croissance

**« Un cinquième des surfaces est actuellement exploité et environ la moitié est faite d'anciennes exploitations »** Claude Eerdekens

ce démographique de 25 % d'ici à 2040. D'où la nécessité de créer des logements et de l'activité économique. Où ça ? Et pourquoi pas sur d'anciennes carrières ? « Sur ces 11 %, seul un cinquième des surfaces est actuellement réellement exploité et environ la moitié est constituée d'anciennes exploitations, pointe Claude Eerdekens. Ici est le nœud du travail réalisé par nos services communaux, car il met en lumière le fort potentiel de reconversion directe

ou indirecte. »

**4 Une monnaie d'échange.** C'est ici qu'un volet plus technique se joue, précisément sur ces notions de reconversion directe ou indirecte. Directement, cela signifie sur le site lui-même via un plan communal d'aménagement révisionnel (PCAR). Autrement dit, on donne à ces terrains une autre destination. Mais il y a aussi une façon plus indirecte, qui permet de constituer une véritable monnaie d'échange. Au vu des surfaces concernées, c'est même un plein coffret de monnaie... « Le Cwatupe (Code wallon d'aménagement du territoire, de l'urbanisme, du patrimoine et de l'environnement, NDLR) permet de reconvertir des terrains non destinés à l'urbanisation moyennant compensation dans le cadre d'un PCAR », explique Pavlos Corexenos. Imaginons un terrain agricole qui jouxte une zone d'activité économique qui voudrait s'étendre. Si la Ville s'entend avec le propriétaire dudit terrain, elle peut lui proposer un échange :

l'exploitant pourra disposer d'autres terres agricoles, peut-être même de meilleure qualité, ailleurs dans la commune. Par exemple sur le site d'une ancienne carrière si on fait un PCAR.

**5 Transcar : le laboratoire.** Évidemment, les délais de reconversion des sites carriers – on notera que dans le lot des zones d'extraction, il y a aussi d'anciennes houblonnières ou des sites de terres plastiques – peuvent considérablement varier d'une situation à l'autre. Pour les Dolomies de Marche-les-Dames par exemple (groupe Lhoist), qui est de loin le plus grand propriétaire, on parlera d'une reconversion à long terme, une soixantaine d'années. À l'inverse, d'autres sites sont jugés prioritaires. Particulièrement Transcar, propriété de Carmeuse pour l'essentiel, sur lequel la Ville a jeté son dévolu pour servir de laboratoire.

C'est ici que l'expérience pilote va être lancée. Si le PS reste aux affaires, une étude sera inscrite au budget 2013. ■ LUC SCHARÈS